

Le Mot du Maire

La dernière réunion des élus du Conseil municipal s'est tenue le vendredi 24 octobre dernier. Voici un compte-rendu des huit délibérations prises, unanimement, ce soir-là.



Les deux premiers points à l'ordre du jour portaient sur les travaux de réfection de nos chemins communaux.

Nous avons tout d'abord décidé de solliciter notre Conseil général afin d'obtenir 80 % de subvention pour l'aménagement de l'entrée Nord (côté cimetièrre) de l'ancien chemin de Saint-Rémy, comprenant un cheminement piéton sécurisé et une reprise de la chaussée. Le coût de l'ensemble a été estimé à 25.725 € HT.

Nous avons ensuite retenu l'entreprise COLAS, de Vedène (84), pour effectuer la continuité des travaux d'aménagement de nos chemins, pour un montant de 79.215 € HT.

Deux autres délibérations concernaient le personnel municipal.

Nous avons ainsi augmenté le temps de travail hebdomadaire de Mme BRANCATO, le faisant passer de 24 à 31 heures, pour assurer, notamment, les nouveaux temps d'activités périscolaires et l'entretien des bâtiments publics.

Nous avons aussi créé un emploi d'agent administratif non titulaire de 30 heures par semaine, pour une durée de six mois, afin de remplacer Mme CABRERA à l'accueil du secrétariat de la mairie.

D'autre part, nous avons adopté le rapport d'activités ainsi que le compte administratif de notre communauté d'agglomération, pour l'exercice 2013. Ces documents sont d'ailleurs à votre disposition, en mairie.

Nous avons aussi renouvelé notre contrat, avec la société JVS MAIRISTEM, pour les logiciels « Horizon Villages » de gestion de l'ensemble de nos documents administratifs, de paie, de comptabilité, budgétaires, d'état civil, etc... Notre engagement est pris pour trois ans, pour un coût annuel de 4.954,80 € TTC.

Puis, conformément à nos engagements, nous avons délibéré afin de prescrire l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme sur notre commune, en lieu et place de notre actuel Plan d'Occupation des Sols. Cette longue procédure fera l'objet d'une information exhaustive, au travers d'écrits et autres réunions publiques.

Enfin, nous avons voté une motion de soutien à l'association des maires de France, pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les graves conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat aux collectivités locales, particulièrement aux communes.

Ainsi s'achève ce « Mot du maire ».

Je vous donne rendez-vous **mardi 11 novembre**, à 11h, au Monument aux Morts, pour commémorer l'armistice de la guerre de 1914-1918.

N'oubliez pas non plus le grand loto de notre comité des fêtes, qui aura lieu **samedi 15 novembre**, à 20h30, à la salle des fêtes.

Verquières, le 27 octobre 2014